

*côté opérationnel, on se doit de travailler à nos échelles tout en maintenant nos partenariats avec les différentes organisations professionnelles agricoles (OPA) afin de travailler avec efficacité. »*

## **Création d'activités**

A ce dispositif, s'est greffée également depuis 2009 une toute nouvelle action, celle de la création d'activités. Là encore, le président a souligné l'importance des partenariats avec les différentes OPA du département pour mener à bien cette action, notamment celui réalisé avec la chambre d'agriculture de l'Ardèche. « Mise en place grâce au cofinancement européen du fond social européen (FSE), cette action permet d'enrichir le travail mené au RDI en recherchant des complémentarités entre

*productions et activités afin de rendre viables des exploitations qui ne l'étaient pas ou ne l'étaient plus » a expliqué Vy Nguyen, en charge du projet. « Aujourd'hui, il est nécessaire d'intégrer le fait que l'on puisse changer nos modes de production pour rendre attractive l'exploitation. A partir d'une structure existante, il est en effet possible de greffer plusieurs activités. L'exploitation ne doit pas nécessairement être transmise à l'identique », a souligné Philippe Costet, président de la FDSEA de l'Ardèche. « Il s'agit, par la création d'activités, de conforter une exploitation avant de la transmettre, pour offrir ainsi quelque chose d'opportun au jeune installé », a précisé Rémy Fabre.*

En 2009, plusieurs actions ont été coordonnées et réalisées dans ce sens : travail sur la construction d'offres d'activités pour le compte de propriétaires privés et de collectivités locales, ajout d'atelier pour formaliser une offre d'exploitation, communication et sensibilisation sur les démarches et accompagnement des projets de transmission et d'installation... Au final, sur les 8 installations liées au RDI en 2009, 6 ont été réalisées par création d'activités au travers d'un foncier existant (2 créations d'exploitations et 4 par ajout d'activités sur de l'existant) et 2 réalisées par reprise de l'existant avec renforcement d'un atelier. Ces actions seront poursuivies pour 2010 avec un renforcement du travail portant sur des projets associant activité rurale et activité agricole. « Nous étudions actuellement la possibilité d'installation agricole sur une ferme communale qui associera une activité accueil du public », a précisé Vy Nguyen. « De manière générale, cette action nécessite et renforce le travail multi-partenaires et fait appel non seulement à des acteurs

en châtaignes

- 29 dossiers déposés hors cadre familial, soit 58 % des dossiers
- « 8 installations réalisées dans le cadre du RDI
- 17 stages reprise ont été réalisés (8 pour une reprise individuelle et 9 pour une installation sociétaire), dont 10 ont été terminés au cours de l'année 2009
- 112 personnes contactées dans le cadre du point accueil transmission (93 en cessation d'activité, 7 en projet de reconversion professionnelle, 3 en recherche d'associés, 1 en projet de réinstallation et 8 propriétaires non exploitants)

